

Synthèse d'activité 2023



Groupe
Mammalogique
Normand

FONDÉ EN MARS 1978, LE GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND (GMN) S'EST FIXÉ COMME OBJECTIFS L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES SAUVAGES AINSI QUE LA SAUVEGARDE DE LEURS MILIEUX EN NORMANDIE.

Agréé au titre de la protection de l'environnement, le GMN est membre de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM) dont il est le représentant régional.

Le travail effectué par les bénévoles et les salariés de l'association amène une banque de données incontournable sur les mammifères normands.

Cet état des connaissances permet de dresser une liste exhaustive des mammifères sauvages présents sur notre territoire et d'établir pour chaque espèce sa répartition et son statut de rareté. Au 31/12/2023, la Base de Données (BDD) du GMN compte 241 460 données, suite à l'intégration de 13 984 nouvelles observations naturalistes au cours de l'année civile écoulée.

Le GMN a porté l'édition de «Atlas des mammifères sauvages de Normandie – Statut et répartition» en 1988 ainsi que sa réédition en 2004. Une nouvelle enquête globale pour la période 2011-2020 se termine, en vue d'établir un nouvel atlas à l'horizon 2024.

Les activités du GMN se déclinent sous quatre volets complémentaires :

- Les activités scientifiques de recherche ;
- Les actions de protection ;
- Les actions de coordination et d'animation de réseaux ;
- Les actions de sensibilisation, d'information du public et de formation.

Il est membre de différentes structures associatives avec lesquelles il collabore :

- Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères/SFPEM ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie/CEN.

La présente synthèse d'activité reprend les actions menées au cours de l'année 2023 en faveur des mammifères sauvages de notre région par les membres de l'association.

Le GMN publie périodiquement une revue scientifique, dont malheureusement aucun numéro n'a édité cette année, après une année 2022 qui a connu exceptionnellement deux numéros (Le Petit Lérot – n°72 en mars 2022 et n°73 en avril 2022) et un bulletin de liaison (La Lettre du Petit Lérot – n°78 en février, n°79 en octobre et n°80 en décembre), destinés à ses adhérents. Il administre également un forum de discussion nommé GerMaiNe présent sur Framaliste depuis fin novembre 2020 et qui regroupe 294 contributeurs au 31/12/2023.

Le GMN a rassemblé 337 adhérents au cours de cette année. Son assemblée générale s'est tenue le 1^{er} juillet à la salle polyvalente du Val-David/27, avec retranscription en visioconférence, permettant la participation du plus grand nombre, malgré la distance.

La réunion du Groupe Chiroptère et ses ateliers Multi'mam se sont tenus le 2 décembre suivant, permettant la présentation en détail des travaux engagés par l'association sur l'ensemble des taxons présents en région.

SUIVEZ NOS ACTUALITÉS SUR :

WWW.GMN.ASSO.FR

FACEBOOK

LINKEDIN



Chers membres et partenaires du Groupe Mammalogique Normand,

En tant que président, je suis fier d'avoir de nouveau l'opportunité d'introduire ce bilan annuel, synthétisant les activités menées avec force et conviction par l'ensemble des membres de notre association, au cours de l'année 2023.

L'élaboration de ce document, indispensable à la vie administrative du GMN, a pour avantage de nous imposer un temps suspendu au cours duquel nous faisons le bilan des actions mises en œuvre par nos bénévoles, volontaires, stagiaires et salariés. Il nous permet de nous conforter dans le constat d'un investissement sans faille des membres du GMN, au quotidien, à travers les nombreux travaux et ouvrages conduits au nom de notre association.

Notre expertise de plus de 40 ans nous permet d'être officiellement identifié, et ce depuis 2022, comme Observatoire Régional Mammifères sauvages.

Cette «labellisation», obtenue à l'initiative de la Région Normandie et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie, illustre la confiance que ces institutions portent à notre travail et à notre engagement en faveur des politiques publiques favorables à la biodiversité.

Et alors que nous clôturons une année riche en initiatives et découvertes, il est essentiel de nous interroger sur la place laissée à la nature de ces mêmes politiques. En effet, nous ne sommes pas naïfs : une cohabitation respectueuse entre l'Homme et le reste du vivant, est et reste un préalable indispensable à l'arrêt de l'érosion de la biodiversité, dont l'espèce humaine fait partie intégrante.

Pour répondre à cette urgence qui nous traverse tous, le GMN décline à son échelle les opérations nationales «Refuge pour les chauves-souris» et «Havre de paix pour la Loutre d'Europe», à travers lesquels tout un chacun peut afficher son attachement à la conservation du sauvage au pied de son domicile.

Nous ne sommes également pas peu fiers d'être à la genèse d'une opération qui conquière les têtes et les cœurs de nos élus locaux : llot de tranquillité, qui se développe tous les ans un peu plus le long du littoral normand et qui sensibilise les Normands au retour des phoques sur nos plages.

Mais nous ne pouvons pas parler de cohabitation réussie entre l'Homme et le sauvage sans s'enorgueillir de notre projet le plus récent qui, d'initiative locale, prend le cap de programme régional : Au revoir Piqu'Caen ! Bienvenu Piqu'en Ville (programme de création de passages pour la petite faune terrestre entre les jardins urbains et périurbains de Normandie) !

Je tiens ici à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, oeuvrent pour et avec le GMN.

Merci aux adhérents pour leur soutien moral et financier, aux bénévoles qui s'investissent parfois sans compter pour la protection et l'étude des mammifères.

Merci à nos partenaires techniques et financiers qui croient en nos projets, même les plus fous.

Merci à l'équipe salariée, aux volontaires en Service civique et aux stagiaires qui sont la cheville ouvrière de notre activité.

Et un profond remerciement aux membres du conseil d'administration pour l'énergie qu'ils déploient à veiller que chaque projet, présenté dans cette synthèse d'activité, répond à nos missions statutaires : Etudier et protéger les mammifères sauvages de Normandie.

le Président
Alexandre HUREL

SOMMAIRE

Le mot du Président p 4

Les équipes 2023 p 5

Etudier et inventorier..... p 6

Mobiliser et fédérer p 10

Protéger activement p 12

Le GMN, acteur des politiques
publiques p 14

Communiquer et diffuser ... p 20

LES ÉQUIPES 2023

> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ELU AU 22/10/2022

Président : Alexandre HUREL
Trésorière : Olivia GUERIN
Trésorier adjoint : François LÉBOULENGER
Secrétaire : Poste Vacant

Administrateur : Robert BRAILSFORD
Administratrice : Virginie FIRMIN
Administrateur : James JEAN BAPTISTE
Administratrice : Dorothee ORDONNEAU
Administrateur : Vincent POIRIER
Administrateur : François RIBOULET

> L'ÉQUIPE SALARIÉE

ANTENNE D'ÉPAIGNES (SIÈGE SOCIAL) :

Emilie SAUVAGE : Chargée de mission Chiroptères
Clément GILARD : Chargé d'études Mammifères terrestres
Sébastien LUTZ : Géomaticien & Chargé d'études Mammifères terrestres
Christophe RIDEAU : Chargé d'études Mammifères terrestres

ANTENNE D'HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR :

Laëtitia FAINE : Coordonnatrice
Mélissande GAULTIER : Chargée de mission Mammifères marins
Nicolas KLATKA : Chargé de mission Mobilisation citoyenne
Anthony LE GUEN : Chargé d'études Mammifères terrestres
Julie LEROI : Secrétaire
Mélanie MARTEAU : Chargée de mission Chiroptères & Chargée d'études Mammifères terrestres
Bastien THOMAS : Chargé de mission Mammifères semi-aquatiques & Chargé d'études Mammifères terrestres

L'équipe salariée a connu de nombreux changements au cours de l'année. Pour remplacer les départs de 2022, Mélissande GAULTIER et Julie LEROI nous ont rejoint, respectivement, en février et juillet, au sein de l'antenne d'Hérouville Saint Clair.

En juin, pour faire face à une surcharge de travail de terrain, nous avons eu la chance d'accueillir de nouveau Clément GILARD au local d'Épaignes en tant que chargé d'études, après ses passages en tant que volontaire en Service civique et stagiaire.

Nous leur souhaitons, à tous trois, la bienvenue et nous les remercions de leur motivation en faveur de nos missions statutaires.

> NOS JEUNES ONT DU TALENT

NOS VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE :

De janvier à mai : Marie LECOMPTE
D'octobre à décembre : Morgane NAY

Nos jeunes en Service civique sont aujourd'hui indispensables à la bonne réalisation de nombreuses actions d'inventaires scientifiques ainsi que de mobilisation citoyenne. Ainsi, ils s'investissent dans le suivi des phoques de l'estuaire de l'Orne en période hivernale, ils participent aux animations et formations bénévoles du programme Piqu'en Ville, interviennent chez les particuliers lors de la création des passages à petite faune et soutiennent l'équipe dans la gestion des SOS chauves-souris. Sans eux, de nombreux projets ne pourraient pas voir le jour !

NOS STAGIAIRES :

Anaïs DUVAL & Océane BOISSEE : pour découvrir le travail d'une association naturaliste
Roméo JARDIN : pour initier la collaboration entre le zoo de CERZA et le GMN sur le volet Chiroptère

Illustration d'une année où l'équipe salariée a été particulièrement occupée, nous n'avons malheureusement pas souhaité accueillir des stagiaires de longue durée, conscient que nous n'aurions pas eu le temps de les encadrer comme il se doit.

L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2023

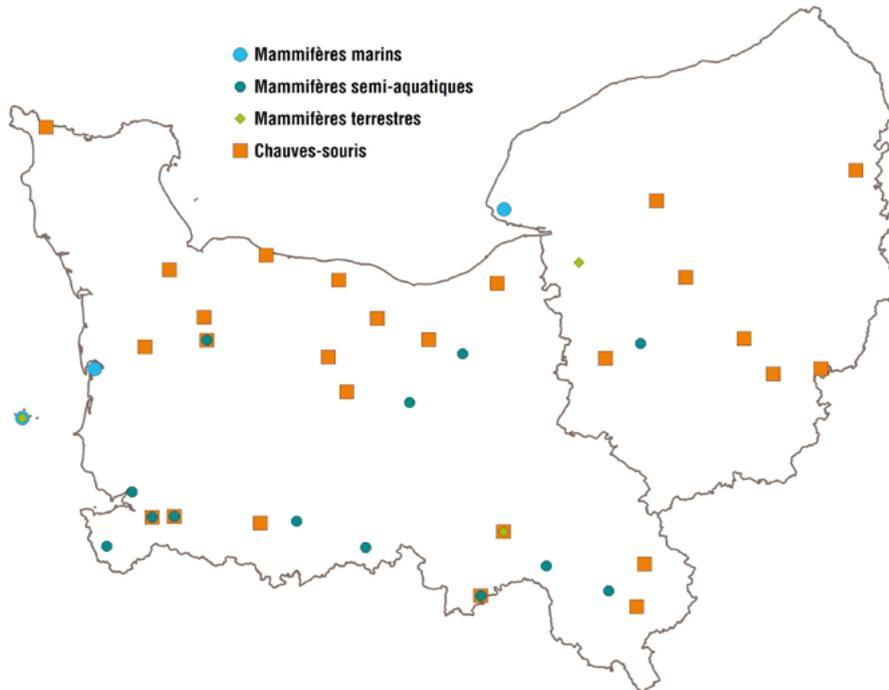
Le soutien de nos partenaires, à travers des commandes conventionnées ou le financement de projets élaborés par l'association, via l'octroi de subventions, a permis de couvrir les besoins de l'association, tant en fonctionnement qu'en charges de personnel.

Comme depuis de nombreuses années, le résultat d'exploitation de l'année 2023 est fortement excédentaire, avec un solde positif de 71 954,89 €, illustration d'une santé budgétaire robuste pour notre association dont l'activité ne faiblit pas.

CHARGES	654 205,93 €	PRODUITS	726 708,82 €
PERSONNEL BÉNÉVOLE	67 428,90 € 10,30 %	BÉNÉVOLAT VALORISÉ	67 428,90 € 9,28 %
CHARGES DE PERSONNEL	433 395,15 € 66,19 %	SUBVENTIONS	439 214,31 € 60,44 %
AUTRES CHARGES	153 381,88 € 23,43 %	PRESTATIONS & AUTRES PRODUITS	207 207,44 € 28,51 %
CHARGES FINANCIÈRES	548,00 € 0,08 %	PRODUITS FINANCIERS	2 838,80 € 0,39 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 € 0 %	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 019,37 € 1,38 %
EXCÉDENT : 71 954,89 €			

ETUDIER ET INVENTORIER : Nos projets et commandes

Chaque année, le GMN déploie son expertise naturaliste sur l'ensemble de la région normande pour répondre aux besoins d'amélioration des connaissances locales tant à travers des études qu'il élabore en collaboration avec ses partenaires qu'en répondant aux sollicitations spécifiques de commanditaires désireux d'identifier les enjeux mammifères sur leurs sites.



Localisation des études menées par le GMN au cours de l'année 2023

Rond Bleu clair : Suivis «Phoques» / Rond Bleu foncé : Prospections «Mammifères semi-aquatiques» / Losange vert : Inventaires «Mammifères terrestres» / Carré Orange : Inventaires «Chauves-souris»

ZOOM SUR...



> Etude des haies de l'Orne/61

Dans le cadre d'une commande de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Orne pour tenter d'identifier les cortèges des espèces protégées susceptibles de fréquenter les haies de l'Orne par typologie de linéaires et petites régions agricoles, le GMN a réalisé un très important travail d'inventaire des chauves-souris (prospection acoustique passive) et du Muscardin (prospection noisettes et nids et caméra thermique) sur l'ensemble du département au cours de l'année 2023.

Ce travail titanesque, au-delà de répondre directement à la commande de la DDT 61, a pour vocation d'être transmis aux différents services de l'Etat et des collectivités concernés, afin de les sensibiliser à la prise en compte des espèces dans l'instruction des dossiers «haies» et de soutenir les agents de l'Office Français de la Biodiversité dans leurs procédures de police.

ZOOM SUR...



> Suivi de la population de Crocitude des jardins de l'archipel de Chausey/50

Suite à l'opération de dératisation réalisée entre 2020 et 2022, le Conservatoire du Littoral (CdL) a sollicité le GMN afin d'étudier les effets de cette démarche sur la population de Crocitude des jardins, musaraigne dont l'unique population normande se trouve sur l'archipel de Chausey.

En installant des pièges vulnérants sur la grande île et 11 îlots situés à l'ouest de l'archipel, où l'espèce avait été détectée historiquement, le GMN a pu noter une réponse démographique impressionnante de la population de musaraigne suite à la réduction drastique de celle du Rat surmulot. Malheureusement, cet inventaire a également mis en évidence le maintien de rats sur la grande île et quelques îlots.

Calvados :

Inventaire Loutre d'Europe sur la Touques et la Dives (AESN)

Inventaire mammifères semi-aquatiques de 4 sites ENS (CD14)

Diagnostiques chauves-souris sur ouvrages d'art avant travaux (CD14)

Inventaire automnal et hivernal des chauves-souris du site ENS Tunnel du Hom (CD14)

Inventaire estival et automnal des chauves-souris de 3 sites ENS (CD14)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site RNR Anciennes carrières d'Orival (CEN Normandie)

Diagnostiques mammifères sur bâtiments d'habitation avant travaux (INOLYA)

Inventaire estival des chauves-souris du site Solicendre (VEOLIA)

Eure :

Inventaire Loutre d'Europe sur la Risle (AESN)

Inventaire automnal des chauves-souris du site les Pénétraux (CD27)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Vallée de l'Eure (CD27)

Inventaire des mammifères du site A13 Echangeur de Toutainville (CEN Normandie)

Diagnostiques mammifères sur tronçon routier (problématiques collision) (DIRNO)

Inventaire estival des chauves-souris du site Natura 2000 Risle, Guiel, Charentonne (Intercom Bernay Terre de Normandie)

Inventaire estival et hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 les grottes du Mont-Roberge (Seine Normandie Agglomération)

Manche :

Mise en œuvre des mesures compensatoires Ligne THT Cotentin Maine (AMBE)

Inventaire phoques du site Havre de la Sienne (AVRIL)

Diagnostiques chauves-souris sur ouvrages d'art avant travaux (CD50)

Inventaire de la Crocidure des jardins après dératization de l'Archipel de Chausey (CdL)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Récifs et Landes de la Hague (CdL)

Inventaire des mammifères semi-aquatiques des sites Barrages de Vezins et Roche-qui-Boit (DDTm50/EDF)

Inventaire estival et hivernal des chauves-souris des sites Barrages de Vezins et Roche-qui-Boit (DDTm50/EDF)

Inventaire Loutre d'Europe sur le Couesnon (DREAL/AELB)

Inventaire hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Airel (PNR MCB)

Inventaire automnal et hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Anciennes mines de Barenton et de Bion (PNR NM)

Diagnostiques chauves-souris et mammifères semi-aquatiques dans le cadre de travaux RCE (Saint Lô Agglo)

Orne :
Diagnostiques chauves-souris sur ouvrages d'art avant travaux (CD61)

Inventaire estival des chauves-souris des sites ENS du Vaudobin et les gorges du Meillon (CD61)

Inventaire estival des chauves-souris et du Muscardin des haies de l'Orne (DDT61)

Inventaire Loutre d'Europe sur la Varenne, la Mayenne, l'Huisne et la Sarthe (DREAL/AELB)

Inventaire automnal et hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Carrière de la Mansonnière (PNR Perche)

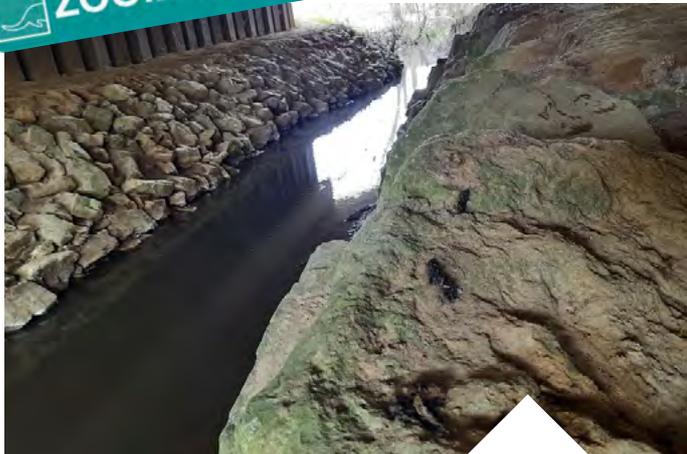
Inventaire hivernal des chauves-souris du site Natura 2000 Forêt, étangs et tourbières du Haut-Perche (PNR Perche)

Inventaire des mammifères semi-aquatiques des berges de la Sarthe (Ville d'Alençon)

Seine-Maritime :
Inventaire phoques du site Estuaire de Seine (Maison de l'estuaire)

Inventaire hivernal des chauves-souris des sites Natura 2000 animés par le PNR des Boucles de la Seine (PNR Boucles de la Seine)

Diagnostiques chauves-souris sur ouvrages sous voies avant entretien (SNCF)



> Inventaire de la Loutre d'Europe sur la Touques

Lors d'une prospection opportuniste réalisée en début d'année par le GMN et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) Collines normandes, des épreintes de Loutre d'Europe ont été découvertes sur le bassin versant (BV) de la Touques, plus précisément sur un affluent dans le secteur de Gacé/61, illustrant la dynamique de reconquête de la Normandie par l'espèce (dernière donnée datant de 1927).

Suite à cette observation, l'ensemble du BV a fait rapidement l'objet d'arrêtés préfectoraux (Calvados et Orne) modifiant les pratiques de piégeage des ragondins et rats musqués, limitant le risque de mortalité des loutres fréquentant nouvellement les lieux. Et bien évidemment, des suivis réguliers ont également été mis en place pour suivre la recolonisation du BV par l'espèce.



> Suivi des phoques fréquentant le Havre de la Sienne/50

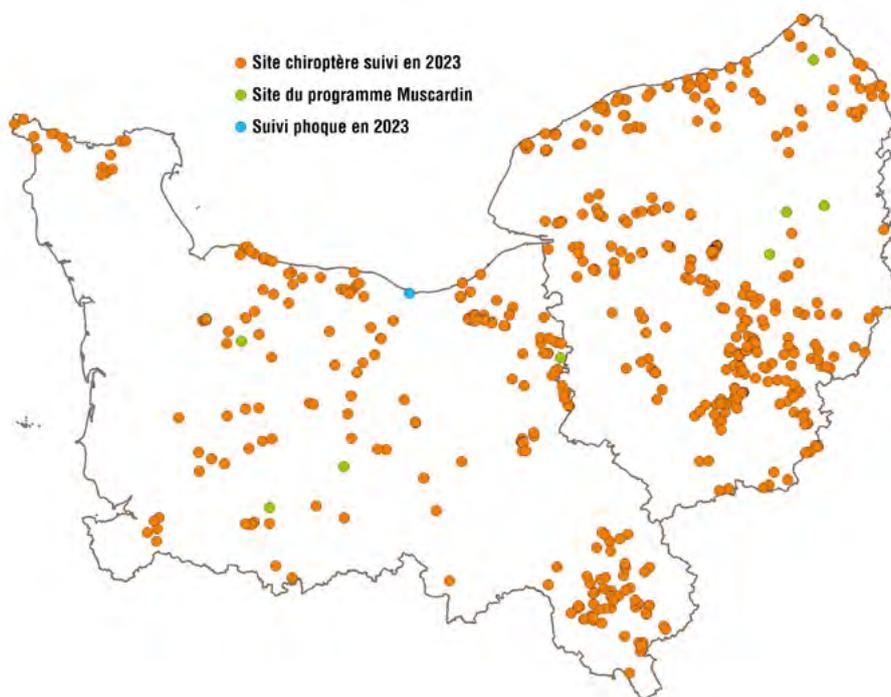
Suite à l'observation régulière de phoques veaux-marins depuis 2018 au sein du havre de la Sienne, l'Association AVRIL a souhaité être accompagnée par le GMN pour le suivi des individus présents ainsi que le déploiement d'un groupe de bénévoles assurant la sensibilisation des usagers du havre à la fragilité de l'espèce.

Grâce à la mobilisation des bénévoles d'AVRIL, plusieurs actions ont ainsi pu être mises en œuvre :

- Suivi du groupe de phoques et identification des reposoirs ;
- Création d'un premier catalogue «Photo-ID» pour le suivi des individus : 14 fiches élaborées pour la première année ;
- Formation et accompagnement des bénévoles pour la surveillance estivale : Vigie Phoques.

ETUDIER ET INVENTORIER : Nos projets et les commandes

Dans le cadre de ses activités, le GMN porte, depuis plus de 40 ans, une attention particulière aux nombreux sites à chauves-souris dont il a connaissance, au regard de la fragilité des espèces qui les fréquentent. Il mène également, depuis quelques années, des suivis spécifiques «Muscardin» et «Phoques» dans le cadre de programmes protocolés.



Localisation des sites suivis annuellement par le GMN

Rond Orange : Sites à chauves-souris (Hibernation, Reproduction, Swarming) / Rond Vert : Sites du programme «Muscardin» / Rond Bleu : Groupe de Phoque sédentarisé en baie d'Orne

> Les sites à chauves-souris

Fil rouge de l'activité du GMN, le suivi des sites à chauves-souris est primordial pour apprécier l'évolution des populations de Chiroptères et assurer la protection de ces gîtes.

Ainsi près de 500 sites d'hibernation ont été prospectés au cours de l'hiver 2022-2023, essentiellement durant les stages hivernaux organisés par le réseau bénévole tout au long des week-ends de décembre à février.

62 colonies de reproduction et 6 sites de swarming ont également été suivis et 4 autres sites ont fait l'objet de recherche spécifique de ce phénomène.

Swarming : à la fin de l'été et durant le début de l'automne, les chauves-souris se rassemblent pour s'accoupler sur des sites bien spécifiques comme une entrée de cavité souterraine ou une grande allée forestière. Le swarming a un rôle essentiel pour le brassage génétique des populations.

> Le programme Muscardin

Le GMN porte depuis 2018 le programme «Muscardin» ayant pour objectif de suivre l'évolution des populations de Muscardin en région.

Porté par les bénévoles de l'association, cette démarche s'est mise en place progressivement et a pour vocation à se déployer à long terme (5 à 10 ans) avec l'installation de nichoirs adaptés sur plusieurs sites normands.

36 bénévoles ont participé cette année aux suivis printaniers et automnaux des 8 sites équipés.

Au total, sur les 42 suivis scientifiques réalisés, 47 muscardins ont été sexés, pesés et âgés (dans la mesure du possible, les très jeunes n'étant pas manipulés) et de nombreux indices de présence (nids, noisettes rongées) ont été recensés.

Ces multiples observations ont permis de poursuivre la formation du réseau d'observateurs (actuellement 8 personnes autorisées à manipuler les muscardins) et de sensibiliser davantage les propriétaires et gestionnaires d'espaces naturels à la prise en compte des enjeux liés à cette espèce.

> La Baie d'Orne/14

Le suivi du groupe de phoques présents sur le site de la baie d'Orne depuis 2014 est réalisé par le GMN et a pour objectifs de :

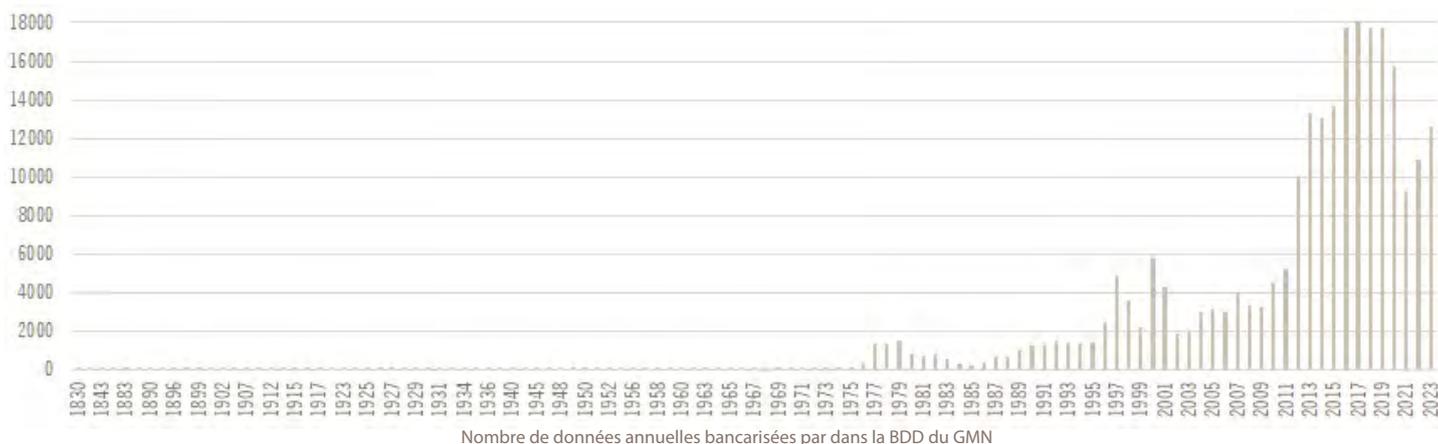
- Chiffrer le nombre d'individus et les identifier individuellement grâce à la photo-identification ;
- Préciser le statut reproducteur ou non du groupe ;
- Améliorer les connaissances sur la fréquentation des sites terrestres (localisation et heures d'utilisation des reposoirs) ;
- Sensibiliser les usagers de la baie à la présence d'espèces protégées, sensibles au dérangement.

Ce suivi, mené en grande partie par les bénévoles de la Brigade Phoque (initiée en 2018 et reconstituée chaque année) a permis de :

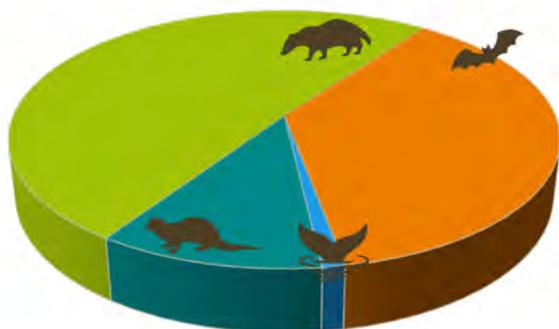
- Noter un maximum de phoques en avril et en mai avec 26 individus (contre 24 en 2022) ;
- Identifier individuellement 29 phoques ;
- Mettre en évidence des échanges entre la baie d'Orne et l'estuaire de Seine (catalogue partagé).

L'ensemble des données naturalistes produites par les équipes bénévole et salariée de l'association (et tout observateur transmettant ses observations) est centralisé au sein d'une BDD concernant exclusivement les espèces de mammifères sauvages rencontrées sur le territoire normand (historiques et actuelles).

Voici quelques illustrations sur les données 2023 : répartition géographique, nombre et nature des données centralisées...



Localisation des données produites par le GMN en 2023



Répartition des 12 616 données 2023 par groupes d'espèces

Vert : Données Mammifères terrestres (6 386) , Orange : Données Chiroptères (4 676),

Bleu foncé : Données Mammifères semi-aquatiques (1 413) & Bleu clair : Données Mammifères marins (141)

> Le programme Mam'route :

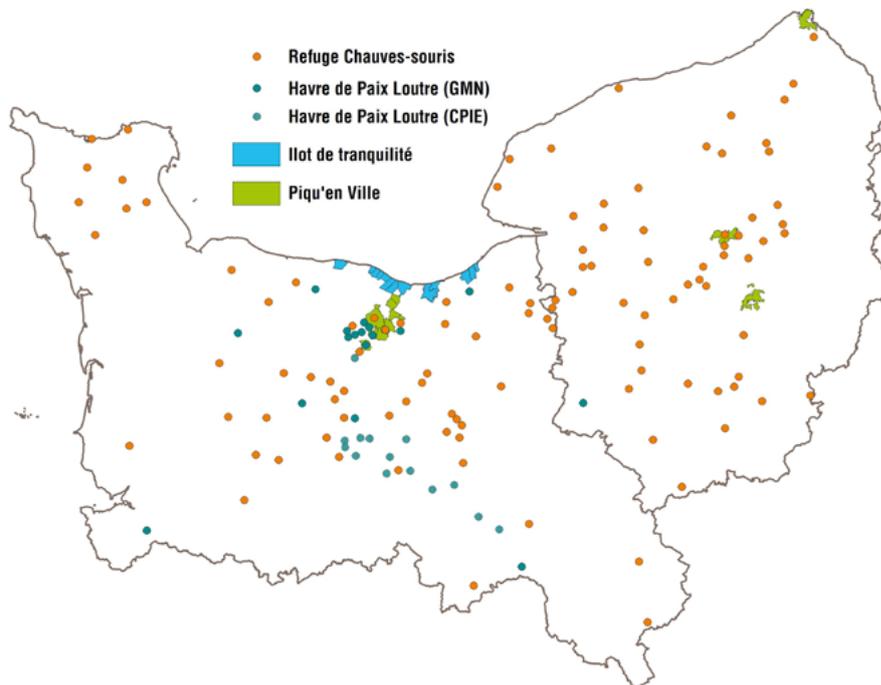
Porté par le GMN depuis 2016 dans un objectif de bancariser les observations de mammifères sauvages victimes de collisions routières pour essayer de lutter contre ce phénomène, le programme Mam'route (site internet et application mobile) va prochainement tirer sa révérence.

Mais c'est pour la bonne cause ! Mam'route va évoluer vers un outil permettant à tout un chacun de continuer à transmettre ses observations de mammifères, mais également de rapaces normands, fréquentant les abords des routes (qu'ils en soient victimes ou non) ainsi que les zones de traversées d'amphibiens et reptiles, pour une étude plus large de l'impact de la route sur notre patrimoine naturel.

Ce nouveau programme, dont l'élaboration a été initiée cette année par le GMN, l'Observatoire Bactracho-Herpétologique Normand (OBHEN) et l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), grâce aux financements «France Nation Verte», sera normalement déployé courant 2024.

MOBILISER ET FÉDÉRER : Nos programmes régionaux et les démarches nationales

Conscient que la protection de notre patrimoine naturel ne pourra se faire qu'à travers l'adhésion du plus grand nombre, le GMN porte en Normandie différents programmes de mobilisation citoyenne permettant à la fois d'agir concrètement en faveur des espèces mais également de communiquer le plus largement possible sur la fragilité du vivant.



Localisation des démarches de labellisation portées par le GMN

Rond Orange : Refuge à chauves-souris / Rond Bleu d'eau : Havre de Paix (conventionné GMN - foncé / conventionné CPIE - clair) /

Commune Bleu clair : Ilot de tranquillité / Commune Vert : Piqu'en Ville



> Les Refuges pour les chauves-souris en Normandie

En 2023, 12 nouveaux Refuges pour les chauves-souris ont été signés :

- 2 dans le Calvados ;
- 2 dans l'Eure, dont avec l'entreprise Thalès qui a conventionné 7 hectares de terrain
- 1 dans la Manche ;
- 1 dans l'Orne ;
- 6 en Seine-Maritime, dont deux églises situées sur les communes de Petiville et Tancarville.

Le réseau des Refuges pour les chauves-souris comptabilise à présent 118 sites, principalement situés dans le Calvados (30 %), la Seine Maritime (25 %) et l'Eure (23 %).

Le réseau est moins dense sur les territoires de l'Orne (13 %) et de la Manche (9 %) : avis aux propriétaires volontaires !

> Les Havres de Paix pour la Loutre d'Europe en Normandie

La démarche «Havre de Paix (HdP)» en Normandie a la particularité d'être portée par deux associations s'impliquant fortement en faveur de l'étude et la protection de la Loutre d'Europe que sont le GMN et le CPIE Collines normandes.

Au cours de l'année 2023, deux nouveaux espaces ont été labellisés :

- une propriété privée sur la commune de Louvigny/14, située le long de l'Odon ;
- des terrains de l'Office National des Forêts (ONF) se trouvant en forêt de Bourses/61, bordés par la Vézonne.

Notons que la présence de loutre a été effectivement notée sur le terrain de Louvigny, via la découverte d'une épreinte mais également la «capture» de deux individus à l'aide de pièges photographiques.

Le réseau des HdP en Normandie s'élève donc à une trentaine de propriétés (sur les 220 sites labellisés au niveau national).

> Les démarches nationales

La SFPEM porte au niveau national deux programmes de labellisation de sites en faveur des mammifères sauvages : Refuge pour les chauves-souris & HdP pour la Loutre d'Europe.

Ces deux opérations consistent en un engagement moral, encadré par une convention, entre une association régionale et un propriétaire (privé ou public) désireux de s'engager en faveur du vivant.

L'association s'engage à apporter informations et conseils visant à garantir les meilleures conditions pour une cohabitation réussie.

En échange, le propriétaire s'engage à respecter ces préconisations et à ne pas nuire aux animaux pouvant (potentiellement) fréquenter les lieux.

> De Piqu'Caen à Piqu'en Ville : quand un programme local devient régional

Officiellement lancé en 2021, le programme participatif Piqu'Caen a pour objectif principal d'améliorer la perméabilité du tissu urbain de la ville de Caen/14 pour la petite faune terrestre. Les modalités sont « simples » : créer des ouvertures de 15 cm de diamètre dans les clôtures des jardins volontaires permettant, notamment le passage de l'espèce ambassadrice du projet - le Hérisson d'Europe.

Pas à pas, l'ensemble des étapes de ce programme sont portées par les bénévoles de l'association (18 actuellement) et les habitants de la Ville de Caen. Et cela fonctionne ! Après deux années de mise en œuvre, le bilan est satisfaisant :

- 265 jardins privés et espaces publics participants ;
- 130 passages créés ;
- 168 propriétés « reconnectées » entre elles.

Fort du succès du projet sur le territoire de la Ville de Caen, d'autres collectivités ont souhaité décliner la démarche.

C'est que 2023 a vu fleurir :

- La route du hérisson à Rouen/76 : En 5 jours d'interventions de 8 bénévoles motivés, ce sont 36 jardins qui ont été diagnostiqués, 20 passages qui ont été créés, permettant de reconnecter 25 espaces privés et publics entre eux.
- La route à hérisson à Val de Reuil/76 : lors d'un week-end participatif (élus, enfants du conseil municipal des jeunes, habitants « ambassadeurs de quartiers et bénévoles GMN »), 5 ouvertures ont pu être créés et valorisés par les panneaux faits main par le centre de loisirs de la commune.

Suite aux sollicitations récurrentes des nombreuses communes normandes, le GMN a souhaité faire évoluer son programme communal vers un programme régional : Piqu'en Ville.

Cette évolution a été possible grâce au soutien financier des collectivités volontaires, des intercommunalités convaincues de l'intérêt de la démarche (communauté urbaine de Caen la Mer et communauté de communes Vallée de l'Orne et de l'Odon) et des financements publics France Nation Verte et privés NIDAPLAST et OLGA.

L'ensemble des outils du programme ont ainsi évolué :

- la page HelloAsso, la carte interactive et la chaîne Youtube ont fait peau neuve
- les supports ont été adaptés : nom, logo, flyers, livret, charte, autocollant, panonceau...

Et 11 nouvelles collectivités ont donc rejoint le réseau Piqu'en Ville :

- Bénouville/14
- Blainville sur Orne/14
- Colombelles/14
- Cormelles le Royal/14
- Cuverville/14
- Epron/14
- Eu/76
- Feuguerolles Bully/14
- Fleury sur Orne/14
- Ifs/14
- Mondeville/14

> Des «Ilots de tranquillité» pour les phoques de Normandie

Initié en 2020, le programme «Ilot de tranquillité» poursuit son extension le long du littoral calvadosien.

Cette démarche a pour vocation de favoriser la sérénité des phoques venant se reposer sur les plages fréquentées ou non par les promeneurs, en mettant en place l'ensemble des outils nécessaires à la sensibilisation des habitants et usagers du littoral au respect des distances de sécurité.

Au-delà de la tranquillité assurée pour les animaux venus se reposer sur la plage, la mise en place de la démarche permet également de faciliter les interventions en cas d'animal blessé, via l'enclenchement de la procédure de prise en charge de l'animal par le Réseau National Echouage (RNE, coordonné par l'Observatoire PELAGIS), avec le transport vers le centre de soin faune sauvage Le Chêne, quand cela s'avère être pertinent et nécessaire.

«Ilot de tranquillité» est une charte d'engagements simples entre le GMN et la commune où chacun fait sa part.

La commune s'engage à :

- mettre en place des mesures de sensibilisation : panneaux d'information en entrée de plage, expositions, conférences, articles dans les réseaux et bulletins de la commune ;
- intervenir rapidement en cas de signalement d'un phoque en mettant en place un périmètre de sécurité d'au moins 50m autour de l'animal ;
- inclure les interventions «échouages» dans l'emploi du temps des agents d'astreintes.

Le GMN s'engage à :

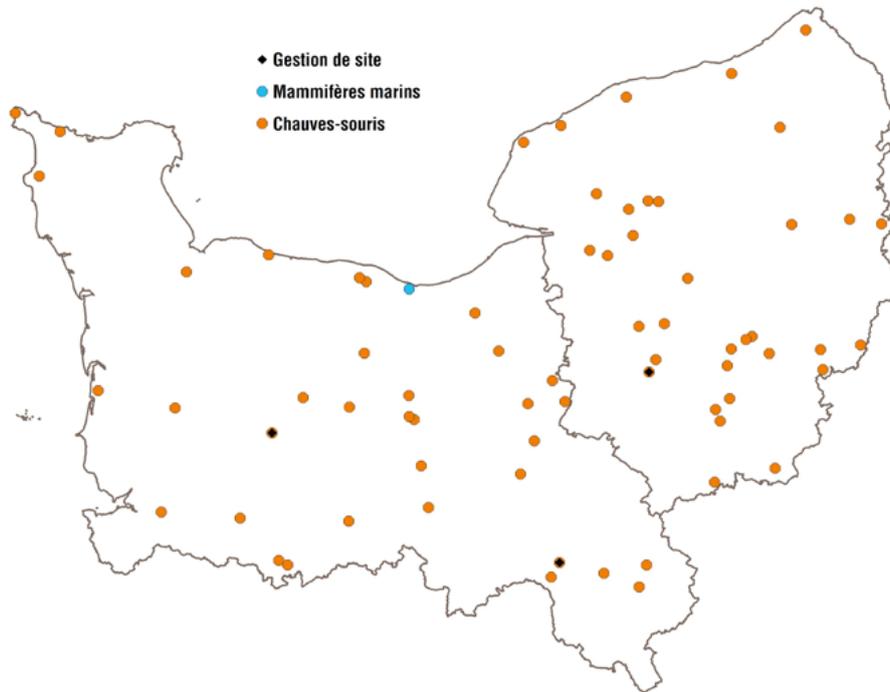
- accompagner la commune dans ses démarches de sensibilisation en fournissant outils et informations nécessaires et en se rendant disponible pour proposer des conférences grand public, interventions scolaires...
- former les agents communaux et les sauveteurs en mer à la conduite à tenir en cas de signalement d'animaux ;
- mobiliser son réseau de bénévoles, en fonction de leurs disponibilités, pour intervenir directement sur plage ou lors de la tenue de stands afin de sensibiliser le public.

En 2023, le programme compte 13 communes calvadosiennes engagées dans la démarche (de l'ouest à l'est) :

- Ver sur Mer/14
- Bernières sur Mer/14
- Saint Aubin sur Mer/14
- Langrune sur Mer/14
- Luc sur Mer/14
- Hermanville sur Mer/14
- Colleville-Montgomery/14
- Ouistreham/14
- Le Home Varaville/14
- Cabourg/14
- Villers sur Mer/14
- Blonville sur Mer/14

PROTÉGER ACTIVEMENT : Les sites et les individus

Dans un objectif de pérennité des individus et des espèces, le GMN a fait le choix de longue date de s'investir dans le volet protection, en déployant à la fois les outils de maîtrise foncière, de protection physique mais également en se permettant un rappel à la loi aux acteurs du territoire ne respectant pas le cadre légal vis-à-vis des espèces les plus sensibles de notre région.



Localisation des sites à chauves-souris conventionnés par le GMN (et ses partenaires) et du site de mobilisation de la Brigade Phoque
Rond Orange : site à chauves-souris / Losange Noir : site à chauves-souris ayant fait l'objet d'une action de gestion sur l'année / Rond Bleu : Secteur de la Brigade Phoque



> Le réseau SOS Chauves-souris :

Programme coordonné au niveau national par la SFEPM, le réseau SOS Chauves-souris est un outil indispensable dans la médiation faune sauvage, en répondant aux inquiétudes des particuliers ayant découvert des chauves-souris chez eux.

Cette année, plus de 200 appels ont été pris en charge par les deux antennes de l'association, nécessitant parfois le déplacement des correspondants locaux, maillons indispensables à une réponse adaptée aux différentes problématiques rencontrées (animal dans une pièce à vivre, animal blessé, crainte sanitaire, salissure des espaces fréquentés...).



> La Brigade Phoque

En 2018, le GMN a mis en place une «Brigade Phoque» ouverte à toute personne désireuse de s'investir activement dans la conservation du groupe de phoques sédentarisés en baie d'Orne/14.

Recrutés et formés chaque année, les bénévoles ont pour missions de sensibiliser les usagers de la baie à la présence des animaux et de protéger activement les phoques en cas de comportements inadaptés tout en participant au suivi scientifique du groupe.

Ainsi, du 17 juin au 1er septembre, les 25 bénévoles de cette année ont assuré une présence quasi-quotidienne sur site, représentant près de 240 heures cumulées de surveillance et permettant de sensibiliser près de 1 800 personnes en proposant d'observer les phoques à distance respectueuse à l'aide de matériel mis à disposition par le GMN.

> Les sites à chauves-souris conventionnés

Profondément mobilisé sur la thématique chauves-souris, et ce, depuis sa création, le GMN a poursuivi en 2023 sa démarche de conventionnement dans l'objectif de s'assurer de la conservation des sites régionaux à enjeu en conventionnant les gîtes avec les propriétaires privés ou publics.

3 nouvelles conventions de gestion ont été signées au cours de l'année (2 gîtes souterrains et 1 colonie de reproduction), portant à 81 le nombre de sites à chauves-souris préservés en région par maîtrise foncière.

Notons ici que certains des sites préservés le sont via des conventions tripartites propriétaires/GMN et un partenaire territorial de l'association : CEN de Normandie, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie ou Parc Naturel Régional (PNR) Normandie Maine.

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine-Maritime	Total
Site d'hibernation conventionné avec un propriétaire privé	9	19 (1)	1	7 (1)	4	40 (2)
Site d'hibernation conventionné avec une collectivité	2	3	1	2	9	17
Site de reproduction conventionné avec un propriétaire privé	4 (1)	1	2	4	4	15 (1)
Site de reproduction conventionné avec un propriétaire public	3		3	1		7
Site d'hib. et de repro. conventionné avec un propriétaire privé	1		1			2
Total	19	23	8	14	17	81

> Les actions de gestion sur les sites

Comme chaque année, les gîtes abritant les colonies de reproduction conventionnés ont été nettoyés par les courageux bénévoles de l'association, parfois soutenus par l'équipe salariée, permettant ainsi d'assurer une cohabitation pérenne entre les animaux (parfois nombreux) et les propriétaires acceptant leur présence dans leurs bâtiments.

En parallèle, 3 sites ont fait l'objet d'actions de gestion d'aménagement d'accès.

Le site Natura 2000 des combles de l'église de Burcy/14 accueille chaque été une colonie de reproduction de Grand Murin. Cependant, suite à l'installation d'un couple d'Effraie des clochers puis l'arrivée de pigeons dans les combles, le site a été déserté par les chauves-souris.

C'est donc en urgence, avec des financements européens, que les accès (abat-sons) à l'édifice religieux ont été aménagés afin de garantir la tranquillité des femelles. Et cela n'a pas été une mince affaire, le remplacement d'une importante partie des planchers afin d'assurer la sécurité des intervenants a été initialement nécessaire.

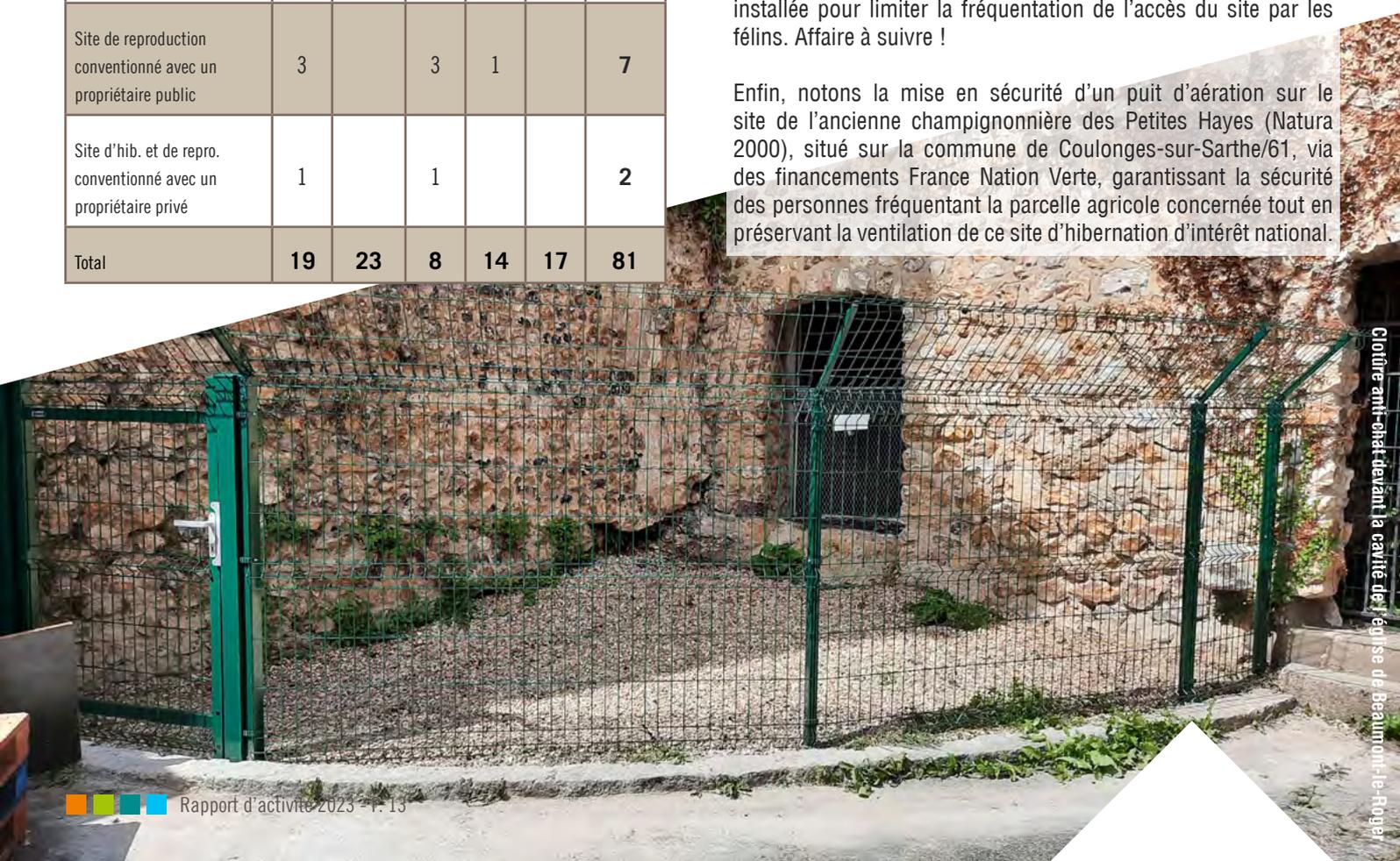
Mais cela s'est avéré utile, car lors du suivi estival 2023, le GMN a pu noter le retour de la colonie au sein de l'édifice.

Autre site, autre problématique : la cavité de l'église, incluse dans le site Natura 2000 « les cavités de Beaumont-le-Roger/27 », a fait l'objet d'un aménagement particulier afin de lutter contre la prédation exercée par les chats du quartier sur les chauves-souris fréquentant les lieux.

En effet, en période automnale, lors de la reproduction des chauves-souris, lorsque ces dernières se rassemblent en grand nombre aux abords directs du site, les chats avaient pour habitude de venir jouer les trouble-fêtes, générant une mortalité très importante (plus de cinquante cadavres en 2022).

Une clôture (financements France Nation Verte) a donc été installée pour limiter la fréquentation de l'accès du site par les félins. Affaire à suivre !

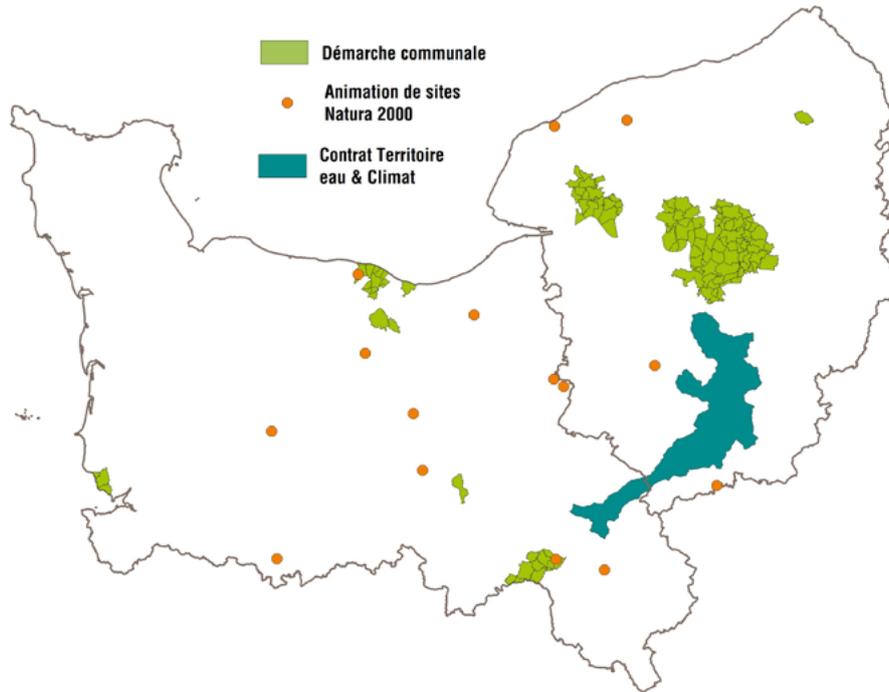
Enfin, notons la mise en sécurité d'un puit d'aération sur le site de l'ancienne champignonnière des Petites Hayes (Natura 2000), situé sur la commune de Coulonges-sur-Sarthe/61, via des financements France Nation Verte, garantissant la sécurité des personnes fréquentant la parcelle agricole concernée tout en préservant la ventilation de ce site d'hibernation d'intérêt national.



Clôture anti-chat devant la cavité de l'église de Beaumont-le-Roger

LE GMN : ACTEUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

En tant que référent mammifère en région Normandie, le GMN s'investit au quotidien pour la mise en œuvre des politiques publiques régionales et nationales. Aussi, en parallèle de son engagement en faveur de l'amélioration des connaissances pour soutenir les gestionnaires d'espaces naturels désireux de tenir compte des mammifères sauvages dans leurs actions (voir pages précédentes), le GMN est également un acteur engagé sur son territoire via l'animation de sites Natura 2000, la cosignature de Contrat de Territoire «Eau et Climat» CTEC ou l'accompagnement des collectivités locales dans leurs démarches communautaires de prise en compte de la biodiversité sur leur territoire (Atlas de la Biodiversité Communales/ABC, Trame Verte et Bleue/TVB, etc.) et anime en région des plans d'actions en faveur des espèces les plus fragiles.



Localisation des secteurs de mobilisation du GMN en faveur des politiques publiques

Commune Vert : Atlas de la Biodiversité Communale et Collectivité partenaire / Commune Bleu d'eau : Territoire du CTEC Iton

Rond Orange : Sites Natura 2000 dont le GMN porte l'animation

> Les Atlas de la Biodiversité Communale

De nombreuses communes normandes se sont engagées ces dernières années dans une démarche d'amélioration des connaissances du vivant fréquentant leur territoire à travers un outil porté par l'OFB : l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC a pour vocation de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire concerné (élus, citoyens, associations, entreprises...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel local via la réalisation d'un diagnostic des enjeux de la commune concernée.

A leur demande, le GMN accompagne plusieurs communes et regroupements de communes à la fois dans les actions d'inventaires scientifiques nécessitant une expertise avancée, mais également des actions de sciences participatives pour une meilleure mobilisation citoyenne ainsi que des animations pédagogiques grand public.

Élément remarquable des ABC 2023 : la pose du tout premier écuroduc dans le Calvados, sur la commune de Saint Loup Hors/14, après un travail spécifique de cartographie de la présence l'Écureuil roux sur le territoire communal par le GMN et les habitants.

> Des collectivités partenaires

Les relations privilégiées avec la Ville de Caen, la Ville de Rouen et Rouen Métropole Normandie ont de nouveau été l'occasion d'accompagner ces collectivités dans la prise en compte des espèces dans l'aménagement de leur territoire réciproque.

Au-delà des échanges informels sur les dossiers pouvant impacter les espèces et des programmes présentés à travers les pages précédentes, notons les actualités suivantes pour l'année 2023 :

- Formation chauves-souris des élagueurs de la ville de Rouen pour une attention particulière aux espèces dans leurs activités professionnelles, avec mise en situation concrète ;
- Poursuite de l'étude bénévole des chauves-souris migratrices par le contrôle de gîtes arboricoles installés sur le territoire de la ville de Rouen et de Rouen Métropole Normandie, afin de caractériser la fréquentation du secteur par, notamment, la Pipistrelle de Nathusius ;
- Poursuite du programme bénévole «Muscardin» sur le territoire de Rouen Métropole Normandie, dans l'optique d'élaborer une carte de répartition de l'espèce (période 2022-2026) sur laquelle la collectivité pourra s'appuyer dans la programmation de ses travaux TVB.

> Animation de sites Natura 2000

Le GMN est opérateur Natura 2000 de 15 sites à chauves-souris en région :

- Anciennes carrières de la Vallée de la Mue/14
- Anciennes carrières de Beaufour-Druval/14
- Ancienne carrière de la Cressonnière/14
- Anciennes carrières d'Orbec/14
- Ancienne carrière souterraine de Saint Pierre Canivet/14
- Combles de l'église de Burcy/14
- Combles de l'église d'Amayé sur Orne/14
- Cavités de Beaumont le Roger/27
- Cavités de Tillières sur Avre/27
- Carrière de Loisaill/61
- Ancienne champignonnière des Petites Hayes/61
- Anciennes carrières souterraines d'Habloville/61
- Combles de la chapelle de l'oratoire de Passais/61
- Réseau des cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime/76
- Bois de la Roquette/76

Comme chaque année, l'ensemble des sites a fait l'objet d'un suivi scientifique (comptage hivernaux et suivis des colonies) afin d'apprécier l'évolution des populations et évaluer l'efficacité des mesures de protection mises en place.

En complément des actions de gestion présentées précédemment, et financées par des contrats Natura 2000 portés par le GMN, notons ici que les sites «Réseau des cavités du Nord-Ouest de la Seine-Maritime» et «Anciennes carrières de la Vallée de la Mue» font actuellement l'objet d'une révision de Document d'Objectifs. Comités de pilotage et Groupes de Travail ont donc été organisés afin que l'ensemble des acteurs du territoire concernés par ces sites puissent participer à cette nouvelle étape, indispensable dans la vie d'un site Natura 2000.

> CTEC Iton

Elaboré pour une durée de 3 ans, le Contrat de Territoire «Eau et Climat» CTEC de l'Iton (27 et 61) répond aux enjeux de gestion des milieux aquatiques et de protections de la ressource en eau.

Il mobilise onze maîtres d'ouvrages dont le Groupe Mammalogique Normand qui s'est engagé à mener les travaux nécessaires à l'identification des enjeux mammalogiques et à accompagner les acteurs du territoire via une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage des actions menées dans le cadre du CTEC.

Via l'obtention des financements associés, grâce à l'appel à projets «Eau & Biodiversité» de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et grâce aux soutiens financiers du Département de l'Eure et du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI), le GMN a débuté en 2023 les actions (inventaires naturalistes et formations/sensibilisations des acteurs locaux dont les agents et élus des collectivités concernées) répondant aux objectifs suivants :

1/Protection, résilience et reconquête des chauves-souris de la vallée de l'Iton.

- Améliorer les connaissances sur le peuplement chiroptérologique de la vallée de l'Iton, afin d'orienter les pratiques de gestion et d'aménagement du territoire et de localiser les secteurs prioritaires où porter des actions de restauration.
- Assurer une meilleure résilience et reconquête des chauves-souris sur le bassin versant en réalisant un diagnostic complet des ouvrages d'art (diagnostic mutualisé avec celui prévu pour la Loutre d'Europe).
- Assurer une assistance technique auprès des maîtres d'ouvrage du bassin versant de l'Iton pour la mise en place de pratiques de gestion adaptées et la réalisation d'actions de protection spécifique (gîtes identifiés,...).

2/Protection, résilience et reconquête des mammifères semi-aquatiques de l'Iton

- Réaliser un état des lieux complet sur la présence de certaines espèces peu connues jusqu'alors à l'échelle du bassin versant (Crossope aquatique et Loutre d'Europe) et déterminer les enjeux de conservation qui y sont liés lors des opérations de travaux et d'entretien de cours d'eau et zones humides ;
- Assurer une meilleure résilience et reconquête future d'espèce comme la Loutre d'Europe sur le bassin versant en réalisant un diagnostic complet des ouvrages d'art permettant une meilleure continuité écologique des cours d'eau pour cette espèce ;
- Assurer une assistance technique à maîtrise d'ouvrage complète et pertinente à destination des gestionnaires de cours d'eau et d'espaces naturels pour une meilleure prise en compte des enjeux liés aux espèces de mammifères semi-aquatiques dans le cadre des travaux de restauration/entretien de cours d'eau et d'ouvrages d'art, ainsi que pour mieux protéger leurs habitats (zones humides, etc.).

> Plan Régional d'Actions en faveur des Chauves-souris

Après un Plan de Restauration National (1999-2003) et un Plan National d'Actions (PNA 2009-2013) en faveur des Chiroptères et face aux menaces qui pèsent toujours sur les espèces, un «troisième» PNA de Conservation 2016-2025 offre une nouvelle feuille de route.

En Normandie, le GMN anime la déclinaison régionale (PRA), programme multi-partenarial rassemblant autour d'un même objectif : la protection des chauves-souris.

Ce troisième opus, résolument tourné vers l'opérationnel, a pour objectif principal d'améliorer l'état de conservation des espèces prioritaires régionales, avec trois axes spécifiques :

Axe 1 - Améliorer la connaissance et assurer le suivi en vue de la conservation des populations

Axe 2 - Prendre en compte les Chiroptères dans les aménagements et les politiques publiques

Axe 3 - Soutenir le réseau et promouvoir les échanges

Sur les 35 espèces métropolitaines, seules 19 espèces ont été retenues comme prioritaires dans le PNA 2016-2025. La Normandie est concernée par 8 d'entre elles :

Les Grand et Petit Rhinolophes
Les Pipistelles commune et de Nathusius
Les Noctules commune et de Leisler
La Sérotine commune
& le Murin de Bechstein

Conformément aux recommandations nationales et aux directives de la DREAL Normandie, des espèces complémentaires ont été ciblées en région :

La Barbastelle d'Europe
Les Grand Murin & Murin d'Alcathoe
La Pipistrelle pygmée
Le Vespertilion bicolore
L'Oreillard gris

> Vers un PRA en faveur des Mam. Semi-Aquatiques

L'animation régionale du second PNA en faveur de la Loutre d'Europe (2019-2028), porté par le Groupe Loutre Normandie (dont le GMN est membre) a permis de fixer une feuille de route aux acteurs régionaux pour étudier et surtout tenter de préserver l'espèce localement.

Cependant, bien que le terme «espèce parapluie» convienne parfaitement à ce grand carnivore, ce PNA ne permet pas de répondre de manière satisfaisante aux enjeux identifiés sur les autres espèces de mammifères semi-aquatiques rencontrés sur le réseau hydrographique normand :

- Le Campagnol amphibie (espèce protégée)
- Le Campagnol aquatique
- La Crossope aquatique (espèce protégée)
- La Crossope de Miller (espèce protégée)
- Le Putois d'Europe

Aussi, pour palier à ce manque, le GMN a lancé un défi fou aux institutions régionales : élaborer le tout premier PRA en faveur des Mammifères Semi-Aquatiques (PRA MSA) de France, dont la Loutre d'Europe, bien évidemment.

Grâce aux soutiens financiers et techniques de l'AESN, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la DREAL Normandie pour la période 2023-2026 (et faisant suite à des financements antérieurs de la Région Normandie et de l'Europe pour la préfiguration de ce PRA), l'aventure a débuté en septembre avec un comité de pilotage de lancement.

La trentaine de participants, partenaires techniques et financiers, ont pu découvrir et valider les grandes orientations de ce PRA qui sera rédigé et porté à quatre mains par le GMN et la Cellule d'Animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) Calvados Orne Manche (COM).

Dans l'attente d'un document formalisé, le travail d'animation et d'accompagnement des maîtres d'ouvrages normands sur la thématique ne s'est pas fait attendre, et le GMN a d'ores et déjà accompagné de nombre d'entre eux, désireux de mener leurs actions de gestion des zones humides dans le respect des espèces présentes localement (départements, syndicats, collectivités territoriales...).

> Stratégie d'étude et de conservation des mam. marins

Animé par la volonté de s'investir sur la thématique mammifères marins de manière pertinente et transparente vis-à-vis des différents acteurs mobilisés sur le sujet, le GMN s'est doté d'une nouvelle feuille de route pour la période 2022-2026 (après une première stratégie associative 2016-2020).

Les axes de travail retenus et amendés par nos partenaires techniques et financiers sont les suivants :

Axe 1 - Connaissance : poursuite et développement de programmes d'étude et de suivis des espèces

Axe 2 - Sensibilisation/Education/Formation : poursuite et développement des actions de communication et formation

Axe 3 - Accompagnement des acteurs du territoire pour la prise en compte des espèces

Ce travail conséquent et collaboratif de réflexion autour de la pertinence des actions menées en faveur des mammifères marins en région est aujourd'hui reconnu par les partenaires institutionnels et fait référence au même titre qu'un Plan Régional d'Actions.

La mobilisation du GMN, à travers ces différents objectifs opérationnels, vient soutenir activement les politiques publiques agissant en faveur de la préservation du milieu marin, dont la Directive Cadre européenne Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et sa déclinaison nationale à travers le Plan d'Action Milieu Marin (PAMM), ainsi que le Plan National d'Actions pour la Protection des Cétacés.

Les éléments présentés dans les prochaines pages sont quelques actions concrètes menées spécifiquement par notre association dans le cadre de ces trois feuilles de route, en complémentarité des projets portés par les différents acteurs du territoire régional, tant en terme de protection directe des espèces qu'en terme de communication et sensibilisation.

Les projets réalisés par notre association pour le compte de ces partenaires sont synthétisés dans les pages précédentes.

> Le programme «Eglise» se poursuit !

La mise en œuvre du programme «Chauves-souris & églises» se poursuit sur de nouveaux territoires. Après le PNR Normandie Maine/61 et la communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine/76, c'est sur la communauté urbaine Le Havre Seine métropole/76 que les prospections ont été menées cet été, dans le cadre du partenariat entre la collectivité et le GMN.

Pour rappel, ce programme a pour objectifs de réaliser des diagnostics Chiroptères sur les édifices pour identifier ceux accueillant des chauves-souris et ceux pouvant être aménagés de manière simple pour favoriser leur présence (réouverture d'accès adaptés, réduction/extinction d'éclairages, ...). Pour chaque église, des préconisations techniques sont fournies aux municipalités, à travers une fiche diagnostic.

Ce travail, conduit sur le territoire du Havre Seine Métropole par une stagiaire étudiante en licence a permis de diagnostiquer 53 édifices sur les 54 communes du territoire. Si aucune colonie n'a pu être observée directement, des indices de présence (guano) ont tout de même pu être relevés dans 25 églises. Cette étude fera l'objet d'une restitution devant les élus qui pourront également découvrir, à cette occasion, l'exposition sur les Chauves-souris de Normandie.

> Journées techniques Eolien, Paysage et Biodiversité

La DREAL Normandie a organisé deux journées techniques « Eolien, Biodiversité et Paysage » les 21 et 22 septembre 2023 au Neubourg, dans l'Eure. Elles ont réuni 26 agents des unités départementales et bidépartementales en charge de l'instruction des dossiers «Installation Classée pour la Protection de l'Environnement» (ICPE), du Service Ressources Naturelles (SRN), du Service Energie, Climat, Logement et Aménagement Durable (SECLAD), ainsi que la direction de la DREAL. La paysagiste conseil était également présente. A partir d'un exemple de terrain, le parc éolien du Clos Boivin sur la commune de Beaumontel/27, les services contributeurs ont présenté la prise en compte de la biodiversité et du paysage dans l'instruction des projets éoliens.

Des interventions en salle ont alterné avec une visite terrain pour comparer les photomontages avec les perceptions réelles du parc éolien et avec deux séquences d'observation de la faune animées par le Groupe Ornithologique Normand et le Groupe Mammalogique Normand. Après une présentation en salle de la biologie et des menaces pesant sur les chauves-souris, le GMN a emmené les participants au nord de la commune du Neubourg, pour une sortie crépusculaire d'écoutes. A l'aide de détecteur à ultrasons, le groupe a arpenté les bois et lisières afin de comprendre les modes de déplacement des chauves-souris (écholocation, suivi des éléments paysagers, chasse des insectes en vol). La forte activité acoustique détectée en lisière a démontré aux participants l'importance du respect des recommandations scientifiques qui consistent à éloigner au maximum les éoliennes des éléments arborés, afin d'éviter les zones d'activité les plus fortes. Ces deux journées ont ainsi permis, à travers des échanges vifs et constructifs, de mieux croiser les enjeux complexes portés par la DREAL, oh combien d'actualité.

Raphaëlle Bergerard, DREAL Normandie

> Communication régionale

L'ANBDD et le GMN ont collaboré afin de produire une fiche «Indicateurs Biodiversité de Normandie» sur le PRA en faveur des Chiroptères.

Intitulée «Programme Régional d'Actions - Les chiroptères de Normandie, état des lieux des connaissances et comment agir», cette publication dresse un état des lieux des connaissances acquises sur les chauves-souris en région, dans le cadre de ce PRA. Elle présente également des actions de préservation de ces espèces, sous forme de retours d'expériences.

Gageons que ce document disponible sur les sites internet respectifs des deux structures inspire les acteurs régionaux pour qu'ils s'engagent activement en faveur de ces espèces encore fragiles sur notre territoire régional.



> Les diagnostics des ouvrages hydrauliques

Première cause de mortalité de la Loutre d'Europe, les collisions routières sont un phénomène qu'il ne faut pas prendre à la légère sur des territoires, comme la Normandie, en cours de reconquête par l'espèce. Un animal est tué sur la route et ce sont des kilomètres de cours d'eau vacants et une diversité génétique locale gravement amputée.

Pour lutter contre les risques de collision, il est indispensable d'identifier les ouvrages fragmentant le réseau hydrographique, à la lumière des exigences de l'espèce (si on caricature : elle exige de passer les pattes au sec sous les ponts, sinon, elle franchira l'ouvrage par la route en risquant de se faire percuter par le trafic).

Dans la poursuite du travail engagé depuis plusieurs années par le GMN et ses partenaires mobilisés sur le sujet (CPIE Collines normandes, PNR des marais du Cotentin et du Bessin, CEREMA...), une attention particulière s'est portée sur les ouvrages de Normandie.

Aussi, se greffant aux interventions sur les ponts, réalisées de longue date par le GMN et visant à prendre compte les enjeux chiroptérologiques lors des travaux d'entretien et de réparation, des diagnostics «Loutre» ont été systématiquement réalisés sur les ouvrages pour lesquels les Conseils départementaux (CD) du Calvados et de la Manche avaient sollicités des contrôles chauves-souris.

Une attention privilégiée s'est portée sur le bassin versant de l'Orne, bastion régional de présence de l'espèce, complétant ainsi les diagnostics réalisés historiquement sur ce secteur. Une restitution de ces travaux menés sur le BV de l'Orne a été proposée à l'ensemble des partenaires techniques en charge de la gestion des ouvrages sous forme d'un groupe de travail collaboratif GMN / CPIE Collines normandes / CATER COM.

Une banquette en faveur de la Loutre a d'ailleurs pu être rapidement installée par le Conseil départemental du Calvados sur un des ouvrages pour lequel le GMN avait préconisé un passage à cet effet.

Un travail similaire a également été réalisé sur la Route Nationale 12, en partenariat avec la Direction Interrégionale des Routes du Nord Ouest, avec le diagnostic et le suivi par pièges photographiques de plusieurs ouvrages.

> La formation des acteurs

Dans un objectif de partage des connaissances sur les mammifères fréquentant les cours d'eau et les zones humides de Normandie, de nombreuses formations ont été proposées tout au long de l'année :

- En collaboration avec la CATER COM et la CATER/CD de l'Eure, à destination des techniciens rivières, administrateurs des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique, gestionnaires d'espaces naturels, agents des services institutionnels (DDTms et DREAL) : 60 personnes formées.

- A la demande de l'OFB : 45 agents formés.

- En collaboration avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) et l'OFB, à destination des piégeurs mobilisés dans la lutte collective contre le Ragondin et le Rat musqué : 175 personnes sensibilisées à la reconnaissance des espèces protégées et à la réglementation en vigueur.

Ces temps spécifiques, proposés à des publics divers, sont autant de chances de permettre au plus grand nombre de se former à la reconnaissance des indices de présence des différentes espèces, de s'assurer d'une meilleure prise en compte de ces dernières dans les travaux d'entretien et/ou de restauration des cours d'eau et zones humides et de faciliter la visibilité du travail d'ores et déjà engagé en région.



> Le Réseau National Echouage en 2023

Le RNE, piloté par l'Observatoire Pelagis de la Rochelle, est le principal outil de suivi des échouages de mammifères marins. Il est constitué de correspondants locaux qui sont amenés à intervenir lorsqu'un cas d'échouage se présente sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

En 2023, les bénévoles du GMN détenteurs d'une carte verte (indispensable à toute intervention sur un mammifère marin échoué) ont été particulièrement sollicités pour la réalisation d'examen sur cadavres d'animaux découverts sur le littoral normand.

Au total, 39 mammifères marins de 7 espèces différentes ont été autopsiés (contre seulement 15 individus en 2022), dont près de la moitié était des marsouins communs (16 individus), espèce qui reste donc la plus fréquente en Normandie dans le cas d'échouage. Les autres espèces examinées sont le Phoque gris (9 individus), le Dauphin commun (6 individus), le Phoque veau-marin (3 individus), le Grand Dauphin (1 individu) et le Rorqual commun (1 individu). Deux delphinidés n'ont pu être identifiés à l'espèce du fait d'un état de décomposition trop avancé.

> Une journée technique sur les mammifères marins

A l'initiative de la DREAL Normandie, une journée technique sur les mammifères marins a été organisée le 10 octobre 2023 par l'ANBDD, ayant pour thème «Mammifères marins en Normandie : vers un partage des connaissances et une valorisation d'actions».

Le programme, élaboré en collaboration avec l'OFB, le GMN, le GECC et AVRIL s'adressait aux collectivités territoriales, structures naturalistes, gestionnaires d'espaces naturels et institutions et se divisait en deux temps :

- Une matinée, grandement destinée aux collectivités et aux acteurs de la connaissance, pour sensibiliser les participants aux enjeux liés à la présence de mammifères marins sur les côtes normandes, présenter les acteurs agissant sur la thématique et échanger autour de retours d'expériences sur la prise en compte, par les collectivités, des espèces.
- Un après-midi, à destination des gestionnaires d'espaces naturels et des acteurs de la connaissance, pour présenter des actions de préservation, de suivis scientifiques réalisés en région normande et échanger autour des modalités d'accès et d'utilisation des données scientifiques.

Dans ce cadre, le GMN a eu l'honneur d'avoir de nombreux temps de présentation, illustrant (si cela était encore nécessaire) la forte dynamique actuelle de l'association en faveur de l'étude et la préservation des mammifères marins en région :

- Stratégie associative ;
- Brigade Phoque ;
- Programme Ilot de tranquillité, à deux voix avec la commune de Ver sur Mer/14 ;
- Réseau National d'Echouage en Normandie ;
- Etat des lieux des populations de Phoque gris et enjeux régionaux.

> Communication régionale

A la demande de la DREAL Normandie et dans une démarche similaire au PRA en faveur des Chiroptères, l'ANBDD a publié en 2023 une fiche «Indicateurs Biodiversité de Normandie» sur les mammifères marins en région.

Intitulée «Les mammifères marins de Normandie - Etat des lieux», cette publication a été rédigée en collaboration entre le GMN, le Groupe d'Etude des Cétacés du Cotentin et des mammifères marins de la mer de la Manche (GECC) et l'Association pour la mise en Valeur des Rivières et les Initiatives Locales (AVRIL).

Elle dresse un état de lieux des connaissances acquises sur les mammifères marins présents sur les côtes normandes.

Elle présente également des actions de préservation de ces espèces sous la forme de retours d'expériences.

Elle est consultable sur les sites internet respectifs des structures mobilisées et a vocation à motiver de nouveaux acteurs régionaux à se mobiliser en faveur de ces espèces particulièrement vulnérables.



Conformément à ses statuts, le GMN s'investit tout au long de l'année afin de porter à connaissance son expertise sur les populations de mammifères sauvages tant auprès des acteurs du territoire en participant aux nombreuses réunions TVB comités de gestion d'Espaces Naturels Sensibles (ENS) ou de Réserves Naturelles, CoPil Natura 2000 (...) mais également en proposant des communications spécifiques à destination du tissu naturaliste comme du grand public.

> Observatoire thématique régional

Dans l'objectif de valoriser l'investissement des associations naturalistes tête de réseau, la Région Normandie et la DREAL ont souhaité engager une démarche de labellisation des structures en tant qu'Observatoire Régional Thématique.

Œuvrant depuis plus de 40 ans à la connaissance et à la protection des mammifères sauvages, le GMN est un acteur dont l'expertise est reconnue tant régionalement que nationalement. Il est l'interlocuteur privilégié des acteurs de la biodiversité en Normandie pour tout ce qui a trait aux mammifères sauvages. Nous participons aux discussions sur les orientations régionales auprès de la Région Normandie, de la DREAL de Normandie et de l'Agence normande de la biodiversité, notamment. Le GMN est force de propositions, notamment dans le cadre des groupes de travail animés par l'ANBDD.

Ce projet d'« Observatoire thématique des mammifères de Normandie » répond aux missions identifiées par la Région, la DREAL, l'OFB et l'ANBDD dans le cadre d'un dialogue avec les partenaires institutionnels et les structures têtes de réseau dans le domaine de la connaissance naturaliste en Normandie.

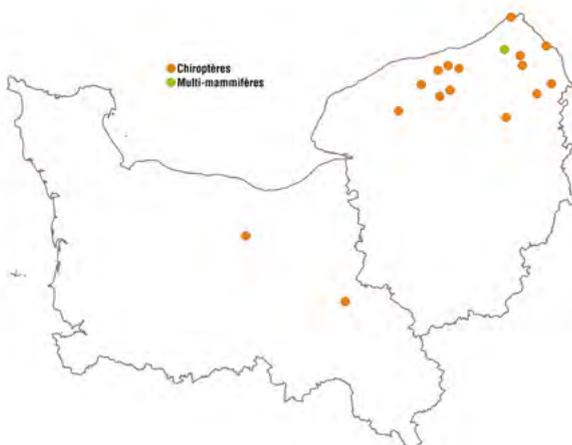
Portant sur l'ensemble du territoire normand, les 5 axes de travail de l'observatoire thématique sont :

- la gestion des données relatives aux mammifères sauvages, permettant notamment de disposer d'une base de données fiable, la plus exhaustive possible, validée scientifiquement, outil indispensable à l'établissement des référentiels régionaux ;
- l'amélioration des connaissances sur les mammifères sauvages au travers notamment de la centralisation des informations relatives aux études et travaux menés sur ce groupe taxonomique dans la région, de la réalisation d'inventaires naturalistes visant à combler les lacunes de connaissance, de la définition de protocoles d'acquisition de données, de l'établissement d'un catalogue régional de référence des taxons ;
- l'animation de réseaux : en tant que tête de réseau régionale, faire monter en compétences les bénévoles et les structures partenaires, inciter tout un chacun à contribuer à l'amélioration des connaissances, mettre à disposition des outils d'aide au recueil de données (outil de saisie de données, clés d'identification,...) ;
- l'appui aux politiques publiques, en accompagnant les services environnements de la Région et de l'Etat, ainsi que les collectivités locales, notamment dans le cadre de réflexions, études ou élaboration de stratégies/schémas/plans d'actions régionaux en faveur de la biodiversité ;
- la valorisation et la communication, en contribuant à la production d'indicateurs régionaux, d'articles scientifiques ou de vulgarisation, en apportant l'appui nécessaire à l'ANBDD pour la mise en œuvre d'un plan de communication relatif à l'observatoire thématique.

Le GMN a donc reçu la labellisation d'Observatoire Thématique Régional Mammifères sauvages pour la période 2022-2024, reconnaissance associée à un financement conséquent permettant de soutenir l'activité «grise» de la structure afin de sanctuariser l'expertise de notre association.

> Les synthèses de données

En tant que propriétaire de la BDD Mammifères de la région normande, l'association est sollicitée par différents aménageurs et bureaux d'études s'interrogeant sur les sensibilités du territoire au regard des projets dont ils ont la responsabilité (principalement pour les dossiers éoliens).



> Les Rencontres Petits Mammifères

Le GMN a participé activement aux 3^{èmes} Rencontres Nationales Petits Mammifères, organisées à Bourges par la SFPEM les 4 et 5 mars 2023.

Notre association y a proposé 3 communications (sur les 18 programmées) :

- Identification des crossopes (*Neomys ssp*) en Normandie à partir de restes osseux
- Piqu'Caen : un programme qui a du piquant !
- Mise en oeuvre du programme Muscardin de Normandie

Nous avons également coanimé l'atelier sur les «méthodes de recensement et d'étude des petits mustélidés : Belette et Hermine» et proposé un poster sur l'intérêt et les limites des pelotes d'Effraie pour le suivi à long terme et à large échelle des populations des petits mammifères communs.

> Les commissions et comités scientifiques

Le GMN est sollicité pour participer à différentes commissions. Aujourd'hui, des membres de l'association siègent (à titre individuel ou au nom de l'association) à :

- La Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) du Calvados ;
- La CDCFS de l'Eure ;
- Le Comité de suivi du Loup gris dans l'Eure ;
- La Cellule de veille du Loup gris dans la Manche ;
- La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites de la Manche ;
- La CDCFS de l'Orne ;
- La CDCFS de la Seine-Maritime ;
- Le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel.

Les deux places de Coordinateurs Chiroptères de Normandie, trait d'union indispensable entre le niveau national (Groupe Chiroptères de la SFEPM) et le niveau régional sur la thématique sont actuellement occupées par des membres du GMN.

Le réseau Suivi de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC) est également représenté en région par deux membres de l'association.

Depuis 2015, le GMN est membre actif du conseil d'administration de la SFEPM et y représente le réseau des «petites associations».

Enfin, le GMN est représenté au conseil d'administration du Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie ainsi qu'à son conseil scientifique.

> Le retour du Loup gris dans la Manche :

En 2020, le Loup gris a fait un retour plus que remarqué en Normandie, avec l'arrivée d'un jeune mâle issu de la lignée italo-alpine qui s'est fixé pendant près de deux ans principalement dans la partie Est de la région (notamment le Pays de Bray/76). Après avoir quitté la Normandie, il a été abattu en Saône et Loire en cours d'année, après la signature d'un arrêté d'autorisation de tir de défense par le préfet du département.

Mais les choses ne s'arrêtent pas là pour autant, car un nouveau loup a été identifié sur des images de caméra de surveillance d'une exploitation bovine localisée à Saint-Côme-du-Mont/50.

Afin d'accompagner au mieux le retour de ce grand carnivore au cœur du bocage manchois et tenter de dédramatiser la situation, le GMN a demandé à pouvoir participer aux débats se tenant au sein de la cellule de veille départementale dédiée au sujet, dont deux réunions se sont tenues au cours de l'année.

> La sensibilisation

Au cours de l'année, les bénévoles et salariés de l'association ont mené de nombreuses actions de communication :

- 15 stands ;
- 20 animations Chauves-souris (Nuit internationale de la Chauve-souris, Nuits en Forêts...)
- 16 animations Mammifères marins (grand public et scolaire) ;
- 6 animations Mammifères terrestres (Forêts propres, traces&indices, atelier participatif au Dôme/14...)
- 1 animation Mammifères semi-aquatiques (scolaire).

Nous avons également organisé, à destination d'un public plus ou moins spécialisé (bénévoles associatifs et/ou professionnels de structures partenaires) :

- 1 atelier d'auto-construction d'enregistreurs à ultrasons (Teensy recorders) ;
- 4 formations Chauves-souris (Elagueurs, élus, services instructeurs) ;
- 12 formations Mammifères marins (Brigade Phoque & Vigie Phoques, Agents communaux des «Ilots de tranquillité») ;
- 2 formations Mammifères terrestres (26 bénévoles «Hérissons») ;
- 32 formations Mammifères semi-aquatiques (bénévoles GMN, élus et agents de collectivités, agents OFB, piégeurs FREDON, techniciens rivières...).

Nous avons été sollicité par les médias TV locaux et nationaux, notamment dans le cadre du programme Piqu'en Ville (TF1, France5, BFMTV) et de notre investissement en faveur de la Loutre d'Europe (TF1, Ministère de l'Ecologie...).

Et nos actions ont été mises à l'honneur lors de nombreuses interviews pour les média radio (France Bleue Haute Normandie, Basse Normandie, Sweet Radio, RCF...) ou presse écrite (actu76, Ouest France, Côté Caen, Paris Normandie, Liberté le Bonhomme...).

Enfin, nous avons complété nos outils de stands «Mammifères marins» avec la création de flammes, stop trottoir et même comptoir mobile, pour une meilleure visibilité du GMN lors des événements proposés par les communes partenaires.

Un immense merci à notre réseau bénévole qui s'investit au quotidien pour sensibiliser le plus grand nombre aux espèces présentes en région et aux actions concrètes à mener pour les préserver. Sans cette mobilisation collective, le GMN ne pourrait pas être représenté lors des nombreuses manifestations organisées chaque année sur notre territoire.



RENCONTRES CHIROPTÈRES GRAND OUEST 2023

LION-SUR-MER/14

10 AU 12 NOVEMBRE



Le GMN s'est porté volontaire pour accueillir les amoureux des chauves-souris du quart Nord-Ouest de la France les 10, 11 et 12 novembre 2023, à Lion-sur-Mer/14, dans le cadre des 9^{èmes} Rencontres Chiroptères Grand Ouest.

Autour d'un programme profondément axé sur deux grands thèmes (Amélioration des connaissances sur le swarming et Suivi des Noctules - espèces à fort enjeux dans plusieurs régions), les 90 participants ont pu échanger sur leurs retours d'expériences et résultats d'études menées en région Bretagne, Normandie, Pays-de-la-Loire et Hauts-de-France...

Les nombreux temps de rencontres informels, notamment lors du goûter autour des posters ou du buffet des terroirs, ont fait de ce week-end un grand moment studieux mais également convivial.

> Présentations du samedi 11 novembre

Bilan des soutiens financiers apportés en Normandie pour la protection des Chiroptères (GMN)

Swarming en Normandie : description et état des connaissances (GMN)

Suivi d'un site de swarming majeur : les carrières Bapeaume/27 (GMN)

Suivi simultané par acoustique et capture au filet de 3 sites de swarming de l'Orne et du Calvados (GMN)

Haies et espèces protégées de l'Orne : présentation et analyse préliminaire du volet chiroptères (GMN et CPIE Collines normandes)

Suivi de l'activité acoustique des chauves-souris forestières bretonnes (Groupe Mammalogique Breton/GMB)

Noctules communes amiénoises (Picardie Nature)

Variables environnementales explicatives de la répartition des gîtes de mise-bas de la Noctule commune en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire (Ligue pour la Protection des Oiseau Anjou/LPO)

Pose de balises sur la Noctule commune en Ile-et-Vilaine et Loire-Atlantique (GMB, Groupe Chiroptère Pays-de-la-Loire et Université de Dublin)

Présentation du Groupe de travail national Noctules (Coordination Chiroptères Nationale de la SFEPM)

> Présentations du dimanche 12 novembre

Bilan des suivis de la migration de la Pipistrelle de Nathusius en Normandie par le contrôle de nichoirs (GMN)

Des enquêtes participatives pour améliorer la connaissance sur les gîtes des Chiroptères (Picardie Nature)

Chauves-souris et virus - Diversité, interaction et évolution : le modèle Sarbecovirus / Rhinolophes (Université de Caen)

Chauves-souris en hibernation dans les Pays de la Loire : tendance d'évolution des populations régionales (LPO Pays-de-la-Loire)





Les partenaires financiers et techniques de l'association sont nombreux et nous tenons à les remercier pour leur soutien renouvelé dans la mise en œuvre de nos missions.

Principaux financeurs du Groupe Mammalogique Normand :



Antenne Ouest & Antenne administrative

1018, Grand Parc
14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Tél. 09 54 53 85 61



gmn@gmn.asso.fr

Antenne Est & Siège social

32, route de Pont-Audemer
27 260 EPAIGNES

Tél. 02 32 42 59 61